

## Annexe

TARIFICATION DES DROITS DE VOIRIE  
ANNEE 2015

Nature et libellé	Modes de taxation	Tarifs 2015 TTC	Observations
<b>Occupation liée à des travaux</b>			
<b>1 BATEAU D'ENTREE CHARRETIERE</b>			
1.1 Forfait en cas de modification	U	40,00 €	
1.2 Forfait en cas de création ( < 3,50 m )	U	70,00 €	
1.3 Forfait en cas de création ( > 3,50 m )	U	140,00 €	
<b>2 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>			
2.1 La journée	m <sup>2</sup> /jour	4,00 €	
2.2 La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	12,00 €	à partir de 4 jours consécutifs - WE inclus - maximum 7 jours
2.3 Le mois	m <sup>2</sup> /mois	31,00 €	à partir de 14 jours consécutifs - WE inclus - maximum 31 jours
2.4 A l'année	m <sup>2</sup> /mois	25,00 €	à partir de 93 jours consécutifs - WE inclus - maximum 12 mois
<b>3 ECHAFAUDAGE</b>			
La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	22,00 €	toute semaine commencée est due
<b>4 BENNE</b>			
4.1 La journée	U	30,00 €	
4.2 La semaine	U	100,00 €	à partir de 4 jours consécutifs - WE inclus - maximum 7 jours
4.3 Le mois	U	350,00 €	à partir de 14 jours consécutifs - WE inclus - maximum 31 jours
<b>5 GRUE MOBILE</b>			
5.1 1/2 journée	U	150,00 €	
5.2 La journée	U	300,00 €	
<b>Occupation liée à une activité commerciale</b>			
<b>6 EXTENSION D ACTIVITE AU DROIT DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX</b>			
6.1 Extension d'activité fermée	m <sup>2</sup> /an	80,00 €	
6.2 Extension d'activité non fermée	m <sup>2</sup> /an	60,00 €	
<b>7 STORES DEVANT FACADE</b>			
L'année	U/an	150,00 €	
<b>8 DEVANTURES LATERALES</b>			
L'année	U/an	25,00 €	Par devanture
<b>9 FLEURS DE LA TOUSSAINT</b>			
La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	25,00 €	toute semaine commencée est due
<b>10 ROTISSERIE, CONSERVATEUR A GLACE, VITRINE REFRIGEREE ET TOUTES INSTALLATIONS SIMILAIRES</b>			
L'année	U	250,00 €	
<b>11 DIVERS SUR DOMAINE PUBLIC &lt; 2m<sup>2</sup> (trepied, cendrier, présentoir, pot de fleur,...)</b>			
L'année	U/an	50,00 €	
<b>12 VEHICULE EN VENTE OU EN EXPOSITION AU DROIT DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX</b>			
12.1 L'année - véhicule 4 roues	U/an	300,00 €	
12.2 L'année - véhicule 2 roues	U/an	50,00 €	
<b>13 VENTE AMBULANTE ( Restauration uniquement )</b>			
La journée	U	75,00 €	
<b>Occupation liée à une animation festive</b>			
<b>14 MANEGE (isolé hors fête foraine), THEATRE (pour enfants), ...</b>			
La semaine	U/semaine	125,00 €	toute semaine commencée est due